**3eme Manche Régionale Hauts de France** 

**Dimanche 18 juin 2023**

L’association Les Pêcheurs BRAY-DUNOIS vous invite à participer à la 3ème manche du Championnat Régional HDF 2023 le dimanche 18 juin 2023 de 11 h00 à 15h00

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 16 juin à 18 h00 salle du clos fleuri 59123 BRAY-DUNES. Au 166 boulevard Georges Pompidou 59123 Bray dunes

Distribution des places (fiches pêcheurs/commissaires) le dimanche à l’entrée du Break de 9h30 a 10h15

Merci de prévoir un seul représentant par club pour récupérer les fiches.

Les numéros présents sur le béton sur la digue serviront de piquetage. Pour celle et ceux qui ne connaissent pas la digue l’information vous sera communiquée au retrait des fiches.

Merci de bien vouloir respecter le site et de garer vos véhicules correctement parallèlement à la digue, aucun stationnement en direction de la mer ne sera toléré.

Chaque Pêcheur devra remettre, dès le début de manche, sa fiche à son voisin N+1 après avoir vérifié l’exactitude de son nom en haut à droite sur le carton, ne pas oublier de valider la fiche en fin de manche (signature de votre commissaire et la vôtre).

Dans la mesure du possible, prendre une photo de son carton et de celui pour qui vous être le commissaire.

A l’issue de la manche les fiches devront être remis aux membres des Pêcheurs Bray-Dunois ou ramenées à l’entrée du Break.

Application du règlement fédéral, chaque concurrent doit être muni d’une règle, d’un stylo et d’un seau.

Si vous avez pris 1 ou plusieurs poissons, vous pouvez relancer que si le ou les poissons sont mis dans votre seau suffisamment rempli d’eau (bas de ligne compris s’il n’a ou n’ont pas été décrochés de celui-ci).

Tous les poissons seront après mesure remis à l’eau.

Le classement sera effectué à partir de 16 h00 salle du clos fleuri au 166 boulevard Georges Pompidou 59123 Bray dunes

.a l’issue de la manche et les résultats seront communiqués par internet le plus rapidement possible.

Seuls les dossiers d’inscriptions, accompagnés du chèque libellé à l’ordre de l’Association « Les Pêcheurs BRAY-DUNOIS » seront pris en considération et devront être adressés pour le jeudi 15 juin dernier délai par courrier à l’attention de :

Les Pêcheurs BRAY-DUNOIS, Mr Patrick DUMY, 31 allées des Colverts, 59254 GHYVELDE.

Pour tout renseignement : [mario.lezza@hotmail.fr](mailto:mario.lezza@hotmail.fr)

Les inscriptions seront prises en compte uniquement a

[patrick.dumy@orange.fr](mailto:patrick.dumy@orange.fr) ou 07 69 79 40 88

Règlement de 8 euros par pécheur par chèque où espèce possible lors du tirage au sort ou à la prise des fiches le dimanche matin.

En cas de désistement de dernière minute, aucun remboursement d’inscription ne sera effectué sans raison valable.

Toutes les réclamations relatives au déroulement de l’ épreuve ou non-respect du règlement fédéral sont à remonter par les présidents de club , et uniquement. Aucune réclamation ne sera prise en compte après la fin de l’ enregistrement des fiches .les réclamations remontées seront traitées par le jury de l’épreuve dès leur réception .

Le jury sera désigné lors du tirage au sort .

Au plaisir de se retrouver au bord de l’eau.

Bien amicalement.

Patrick DUMY

Président de l’association

« Les Pêcheurs BRAY-DUNOIS ».